

12 jan 2007 -16:00

Appartient à Conseil des ministres du 12 janvier 2007

Stimulant fiscal pour la navigation commerciale

Mesure fiscale pour encourager le réinvestissement des plus-values dans la navigation intérieure

Mesure fiscale pour encourager le réinvestissement des plus-values dans la navigation intérieure

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi relatif à l'exonération des plus-values réalisées sur des bateaux d'intérieur destinés à la navigation commerciale. Il s'agit d'une mesure fiscale qui tend à promouvoir le réinvestissement des bénéfices des entreprises en nouveaux bateaux destinés à la navigation intérieure en accordant une exonération d'impôt sur les plus-values réalisées. L'objectif de cette mesure est de stimuler la croissance des entrepreneurs de navigation intérieure, qui sont principalement des petits indépendants, en investissant dans de nouveaux bateaux plus grands et plus modernes.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>